



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/AC.21/2006/1  
EUR/06/THEPEPST/1  
19 janvier 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ  
Bureau régional pour l'Europe

RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LES TRANSPORTS,  
L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ  
Comité directeur du Programme paneuropéen  
sur les transports, la santé et l'environnement  
(Quatrième session, 10 et 11 avril 2006)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUATRIÈME SESSION  
DU COMITÉ DIRECTEUR**

**qui s'ouvrira au siège de l'OMS, à Genève,  
le lundi 10 avril 2006, à 10 heures\***

---

\* Le siège de l'OMS se trouve à la fin de l'avenue Appia, à environ trois kilomètres du centre de Genève et à un kilomètre et demi du Palais des Nations. On peut s'y rendre en empruntant le bus n° 8, portant sur le panneau de destination l'indication OMS. Cet autobus relie le quartier de Veyrier à l'OMS en passant par Rive (centre-ville) et la place Cornavin (gare ferroviaire).

Dans un souci d'économie, seul un nombre limité de documents seront disponibles en salle de réunion. Les représentants sont donc priés de bien vouloir se munir de leur exemplaire des documents mentionnés dans le présent ordre du jour provisoire. Avant la réunion, les documents manquants peuvent être obtenus directement auprès du secrétariat de la CEE (télécopie: +41 22 917 0039). Tous les documents peuvent aussi être consultés et téléchargés depuis le site Web du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement ([www.thepep.org](http://www.thepep.org) ou [www.unece.org/thepep](http://www.unece.org/thepep)). Pour avoir accès aux locaux de l'OMS, les représentants doivent se faire enregistrer sur une liste des participants qui sera disponible à la réception de l'OMS, à l'entrée du bâtiment principal. Ils sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint (également disponible sur le site Web du Programme paneuropéen ([www.the-pep.org](http://www.the-pep.org))) et de le transmettre, dûment rempli, au secrétariat **au plus tard le 28 février 2006**, soit par télécopie (+39 06 4877 599) soit par courrier électronique ([mga@ecr.euro.who.int](mailto:mga@ecr.euro.who.int)). À Genève, avant la session, les représentants sont priés de se présenter à l'entrée du bâtiment principal, où ils retireront leur plaquette d'identité et se feront guider vers la salle de réunion.

## **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Document: ECE/AC.21/2006/1-EUR/06/THEPEPST/1.*

Le Comité directeur est appelé à adopter l'ordre du jour de sa quatrième session établi par les secrétariats de la CEE et du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe (OMS/Europe) (ci-après dénommés «le secrétariat») en consultation avec le Bureau.

## **2. ÉLECTION DU BUREAU**

### **a) Élection du Président**

À sa troisième session, en avril 2005, le Comité directeur a élu Président M. Nigel Dotchin du Ministère des transports du Royaume-Uni. En cette qualité, M. Dotchin a représenté le Comité à la réunion du Comité européen de l'environnement et de la santé (CEES) (Copenhague, juin 2005).

Le Bureau du Comité s'est penché sur la question de la présidence pendant la période 2006-2007 à sa réunion du 2 décembre 2005 et a proposé que M. Robert Thaler, chef de la Division des transports, de la mobilité, des établissements humains et du bruit au Ministère fédéral de l'agriculture, de la foresterie, de l'environnement et de l'eau (Autriche) soit élu Président de la quatrième session du Comité directeur.

Le Comité directeur est invité à élire le président de sa quatrième session.

### **b) Élection des membres du Bureau**

*La liste des membres actuels du Bureau est reproduite en annexe.*

Le Comité directeur souhaitera peut être examiner la composition de son bureau et envisager d'en (ré)élire les membres.

## **3. ADOPTION DU RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA TROISIÈME SESSION DU COMITÉ DIRECTEUR ET DE LA RÉUNION DU BUREAU**

*Documents: ECE/AC.21/2005/13-EUR/05/5046203/13  
ECE/AC.21/2006/2-EUR/06/THEPEPST/2.*

Le Comité directeur souhaitera peut être examiner et adopter les rapports sur les travaux de sa troisième session (11 et 12 avril 2005) et de la réunion de son bureau tenue le 2 décembre 2005.

## **4. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ**

### **A. Rapports sur l'état d'avancement des activités en cours et nouveaux travaux proposés**

Le Comité sera informé de l'état d'avancement de la mise en œuvre de son programme de travail depuis sa session précédente. Il sera également saisi de propositions concernant les

nouveaux travaux à entreprendre au titre de chaque activité. En s'appuyant sur les documents établis pour la session et en tenant compte des recommandations de son bureau, le Comité est appelé à évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail et à donner des orientations quant à la suite des travaux.

Les délégations, les organismes internationaux et les organisations non gouvernementales sont invités à fournir des renseignements sur leurs activités qui ont un rapport avec celles menées au titre du programme de travail du PPE-TSE. Ceux qui voudraient faire une brève intervention sont priés de se mettre en rapport avec le secrétariat à l'avance.

a) **Mécanisme d'échange d'informations sur les transports, l'environnement et la santé**

*Document: ECE/AC.21/2006/3-EUR/06/THEPEPST/3*  
*Site Web du Mécanisme d'échange d'informations: [www.thepep.org/CHWebSite](http://www.thepep.org/CHWebSite).*

Le Comité sera informé des travaux techniques et de fond entrepris par le Conseil consultatif et le secrétariat durant la phase expérimentale du Mécanisme d'échange d'informations en 2005 ainsi que de l'information reçue en retour depuis sa mise en service pour le grand public en décembre 2005.

Le Comité souhaitera peut être étudier les activités propres à mieux faire connaître le Mécanisme et à encourager son utilisation, particulièrement dans les pays de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale (EOCAC) et de l'Europe du Sud-Est. Il pourrait peut être aussi voir comment garantir la viabilité du fonctionnement du Mécanisme dans les années à venir, comment rendre plus actifs les pays, les organismes intergouvernementaux et les organisations non gouvernementales et comment, et dans quelle mesure, on pourrait définir des services supplémentaires pour compléter ses prestations actuelles.

Le Comité sera informé aussi des conclusions et enseignements, tirés du projet d'«écoconduite» lancé par les Pays-Bas, qui peuvent être consultés sur le site du Mécanisme.

b) **Transports et aménagement urbains viables du point de vue de l'environnement et de la santé**

*Document: ECE/AC.21/2006/4-EUR/06/THEPEPST/4.*

Suite à l'atelier commun de la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT) et du PPE-TSE sur la mise en œuvre des politiques visant à promouvoir des modes de déplacement urbain viables en Russie et dans les autres pays de la CEI, tenu à Moscou en 2004, les délégations de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de la Géorgie et de la République de Moldova ont dit souhaiter accueillir d'autres ateliers sur certains aspects des transports urbains liés à l'environnement et à la santé qui les concernent et intéressent aussi leurs voisins.

Le Comité directeur sera invité à étudier une proposition tendant à organiser dans le Caucase un atelier qui viendrait inaugurer une série d'ateliers sous-régionaux visant à renforcer les capacités face aux problèmes d'environnement et de santé occasionnés par les transports dans les pays de l'EOCAC et de l'ESE. Cet atelier serait accueilli par la Géorgie probablement à la fin

de 2006. Pour obtenir le maximum de synergies avec d'autres activités menées dans ce domaine dans le cadre du PPE-TSE, l'atelier se composerait de deux parties: la première serait consacrée aux questions liées à la mise à niveau du système de transports publics dans les principales villes de la sous-région, et aussi à l'amélioration de la coordination et de la collaboration entre les différents secteurs et niveaux des pouvoirs publics chargés du choix des orientations en matière de transports publics et de l'exécution des décisions prises en la matière; la seconde partie porterait sur l'évaluation des impacts sanitaires et environnementaux des transports urbains dans la sous-région.

**c) Impact des transports sur la santé et coûts de cet impact, en particulier sur les enfants**

*Document: ECE/AC.21/2006/5-EUR/06/THEPEPST/5.*

Le Comité directeur sera informé de l'état d'avancement des travaux de suivi du projet relatif aux impacts des transports sur la santé et à leurs coûts et avantages. Il voudra peut-être faire connaître ses vues, notamment en ce qui concerne le «nécessaire» que met au point une équipe spéciale pour aider trois principaux utilisateurs cibles, à savoir les décideurs au niveau politique, les responsables du choix des orientations et les experts/praticiens: en effet, ceux-ci auraient ainsi facilement accès à des outils de plaidoyer, à des messages clefs, à des informations sur des sujets précis, à des directives concernant différents types d'évaluation, à des études de cas et à des données et réseaux. Ce projet vise aussi à inciter à élaborer des études de cas nationales. Ce «nécessaire» serait par ailleurs diffusé et mis à disposition par l'intermédiaire du Mécanisme d'échange d'informations relevant du PPE-TSE.

Dans le cadre de cette activité, le Comité sera tenu informé des progrès accomplis et des étapes suivantes de l'opération d'«élaboration de méthodes de calcul du coût des effets du transport sur la santé des enfants», menée avec l'appui de l'Agence de la protection de l'environnement des États-Unis (USEPA).

**d) Guide pratique des arrangements et mécanismes institutionnels propices à l'intégration du processus d'élaboration des politiques et du processus décisionnel**

*Document: ECE/AC.21/2006/7-EUR/06/THEPEPST/7.*

Le Comité souhaitera peut-être évaluer les progrès accomplis dans l'exécution du projet relatif aux mécanismes institutionnels de nature à favoriser la prise en compte des questions d'environnement et de santé dans les politiques en matière de transports.

Le Comité sera invité à examiner un rapport qui passe en revue et analyse le dispositif institutionnel en place pour l'intégration des politiques dans la région de la CEE-OMS/Europe, qui a été établi d'après les réponses à un questionnaire, une analyse des publications pertinentes et les conclusions d'un atelier accueilli par l'Allemagne (Berlin, 23 et 24 janvier 2006). Il voudra peut-être donner des explications quant au développement et à la diffusion du rapport du projet et aux activités du renforcement des capacités à mener pour donner suite aux recommandations formulées lors de l'atelier.

e) **Promotion de la pratique de la marche et du cyclisme dans de bonnes conditions de sécurité en milieu urbain**

*Document:* ECE/AC.21/2006/6-EUR/06/THEPEPST/6.

Après avoir été informé de la question, le Comité directeur sera invité à examiner les progrès accomplis et les nouvelles mesures à prendre pour promouvoir la pratique de la marche et du cyclisme dans de bonnes conditions de sécurité en milieu urbain par un échange d'informations sur les bonnes pratiques, la diffusion de ces dernières et une évaluation améliorée des effets du cyclisme et de la marche sur la santé ainsi que des coûts et des avantages des mesures en faveur des moyens de transport non motorisés.

**B. Ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme de travail du PPE-TSE**

*Document:* ECE/AC.21/2006/8-EUR/06/THEPEPST/8.

Le Comité est invité à examiner un document récapitulatif dans lequel le secrétariat rend compte de l'emploi des fonds et des ressources en nature mis à disposition par les pays donateurs aux fins de la mise en œuvre du programme de travail du PPE-TSE pour 2006-2007 et indique le montant estimatif des fonds extrabudgétaires nécessaires.

Après avoir pris connaissance des informations communiquées dans le document du secrétariat ECE/AC.21/2005/12-EUR/05/5046203/12, le Comité avait proposé, à sa troisième session, un système simple et souple d'appui volontaire à la mise en œuvre du PPE-TSE en donnant aux pays concernés la possibilité de souscrire des «parts». Dans une lettre envoyée le 17 mai 2005 aux ministres des transports, de l'environnement et de la santé, le secrétariat présentait cette proposition et décrivait les projets approuvés, mais ne sollicitait pas de fonds supplémentaires. Le Comité voudra peut-être réfléchir aux moyens d'appuyer de façon plus durable l'exécution des activités inscrites au programme de travail du PPE-TSE.

**5. RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES ET DE LA COORDINATION AVEC D'AUTRES PROCESSUS**

Conformément aux recommandations du Bureau, le Comité pourrait aussi suggérer des moyens de renforcer la collaboration avec diverses instances internationales (l'Union européenne, les institutions financières internationales, l'Initiative de l'Europe centrale, le Conseil nordique, la CEMT, la Fondation pour l'économie et le développement durable des régions d'Europe (FEDRE), etc.) ainsi que la coordination avec divers processus (environnement et santé, «Un environnement pour l'Europe», etc.) qui sont étroitement liés aux activités exécutées dans le cadre du PPE-TSE.

Le Comité sera informé des activités pertinentes de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

## **6. PRÉPARATION DE LA TROISIÈME RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LES TRANSPORTS, L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ (2007)**

*Document: ECE/AC.21/2006/9-EUR/06/THEPEPST/9.*

Le Comité est invité à donner des indications concernant les préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé, prévue en 2007.

Il pourrait en particulier se pencher sur les questions ci-après, et faire part de ses vues les concernant:

### **a) Questions dont sera saisie la Réunion de haut niveau et ordre du jour**

Il est proposé que la Réunion de haut niveau centre ses travaux sur trois grandes questions. En s'appuyant sur un document de base, elle examinerait en premier les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans l'intégration des objectifs en matière de transports, d'environnement et de santé dans la région et les succès obtenus s'agissant de réduire les effets néfastes des transports sur la santé et l'environnement au cours de la dizaine d'années écoulées depuis la Conférence de Vienne sur les transports et l'environnement de 1997.

La Réunion serait ensuite invitée à étudier le suivi donné par les États membres de la CEE et de l'OMS/Europe en vue d'évaluer les premières années de mise en œuvre du PPE-TSE. Pour étayer ses travaux, il sera élaboré un document récapitulatif des activités menées à ce jour dans le cadre du Programme, les résultats de ces travaux, les principales difficultés rencontrées et les obstacles majeurs qu'il faudra surmonter pour assurer la bonne mise en œuvre du plan de travail du PPE-TSE. La Réunion sera invitée aussi à réaffirmer les engagements pris et à indiquer quelles améliorations et/ou mesures nouvelles devraient être entreprises pour accroître l'impact de ces engagements, si nécessaire.

Enfin, en s'appuyant sur un document de synthèse et sur la documentation et les travaux des sessions précédentes, un certain nombre de ministres et d'autres participants de haut niveau seraient invités à tenir une table ronde sur les moyens nécessaires pour intégrer les politiques des transports, de l'environnement et de la santé dans la région de la CEE-OMS/Europe et les problèmes que cela pose. Par ailleurs, la contribution de ces travaux à l'application au niveau régional des objectifs en matière de développement global fixés dans le Plan d'application de Johannesburg, centrée actuellement sur les questions liées à la pollution atmosphérique, aux changements climatiques et à l'énergie, devrait être mise en parallèle avec la contribution du PPE-TSE à la mise en œuvre de la Déclaration de la quatrième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, dans laquelle il est expressément pris acte de l'apport du Programme.

Le Comité directeur pourrait peut-être étudier le contenu de l'ordre du jour de la troisième Réunion de haut niveau et l'approuver.

### **b) Dates et lieu**

Le Comité directeur est invité à étudier les dates et le lieu qui autoriseraient une participation de haut niveau maximale des trois secteurs concernés aux travaux de la Réunion.

À cet égard, il pourrait se pencher sur les trois solutions ci-après, qui ont été avancées par le Bureau à sa réunion de décembre 2005, et se prononcer à leur sujet:

- i) Adosser la Réunion de haut niveau à la Réunion ministérielle de la CEMT, prévue à Sofia (Bulgarie) en mai 2007. Cette formule devrait permettre la participation d'un maximum de ministres et de représentants de haut niveau du secteur des transports, facteur clef du succès du processus. Elle comporte cependant un risque de chevauchement avec la réunion d'examen à mi-parcours du processus de l'OMS relatif à l'environnement et à la santé, ce qui pourrait limiter la participation de représentants des secteurs de la santé et de l'environnement;
- ii) Adosser la Réunion à la cinquième session du Comité directeur du PPE-TSE de 2007. Selon cette proposition, la Réunion de haut niveau se tiendrait en premier, à la suite de quoi le Comité directeur se réunirait pendant une journée pour prendre acte des décisions prises et étudier la manière de les incorporer dans son programme de travail. La Réunion de haut niveau et la session du Comité directeur pourraient se tenir soit dans les locaux de l'ONU à Genève, soit dans un pays d'accueil. Pour ce qui est du calendrier de la réunion commune, deux dates ont été envisagées:
  - i. Avril 2007, pour permettre de notifier les résultats de la Réunion de haut niveau à la quinzième session de la Commission du développement durable, prévue en mai 2007 (date à confirmer);
  - ii. Début décembre 2007, pour pouvoir consacrer davantage de temps à la préparation de la Réunion de haut niveau.

**c) Structure et orateurs**

La dernière séance de la Réunion de haut niveau pourrait comprendre une table ronde ministérielle à laquelle participeraient des représentants des trois secteurs des différentes parties de la région.

Le Comité directeur voudra peut-être faire connaître ses vues au sujet des modalités d'organisation des séances. Les délégations sont par ailleurs invitées à faire des propositions préliminaires concernant la présidence des séances, les participants aux travaux de la table ronde et les éventuels animateurs des débats.

**d) Documentation**

Le Comité directeur est invité à étudier tant les documents de synthèse que les documents de base qui devraient être présentés à la Réunion de haut niveau ainsi que les documents que celle-ci devra adopter, et se prononcer sur les modalités de leur rédaction. Il pourrait envisager de convoquer des réunions supplémentaires du Bureau, celles-ci pouvant être ouvertes à un nombre limité d'autres experts intéressés, afin d'établir les projets de documents.

## **7. QUESTIONS DIVERSES**

Le Comité directeur souhaitera peut-être examiner toute autre question intéressant le domaine des transports, de la santé et de l'environnement.

## **8. PROCHAINE RÉUNION**

Le Comité directeur souhaitera peut-être arrêter les dates de sa cinquième session. Celles-ci dépendront du résultat du débat sur les dates de la Réunion de haut niveau, qui se tiendra au titre du point 6 b) de l'ordre du jour.



### Annexe I

À sa troisième session (11 et 12 avril 2005), le Comité directeur a élu les 12 membres ci-après de son Bureau représentant les trois secteurs et les différentes parties de la région sur un pied d'égalité:

a) Secteur de la santé:

- M. Jaroslav Volf, Directeur de l'Institut national de la santé publique de la République tchèque;
- M<sup>me</sup> Ursula Ulrich-Vögtlin, chef du Service santé et environnement de l'Office fédéral de la santé publique (Suisse);
- M. François André, Conseiller adjoint au Ministère des affaires sociales, de la santé et de l'environnement (Belgique);
- M. David Hohman, Conseiller international principal sur les questions de santé (États-Unis d'Amérique);

b) Secteur des transports:

- M. Xavier Delache, Directeur adjoint au Ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer (France);
- M. Vadim Donchenko, Directeur général adjoint de l'Institut d'État de recherche scientifique sur les transports routiers (NIIAT) au Ministère des transports (Fédération de Russie);
- M. Nigel Dotchin, du Ministère des transports (Royaume-Uni)
- M. Risto Saari, haut responsable au Ministère des transports et des communications (Finlande);

c) Secteur de l'environnement:

- M<sup>me</sup> Zsuzsanna Bibok, chef du Département de la maîtrise intégrée de la pollution au Ministère de l'environnement et de l'eau (Hongrie);
- M. Zaal Lomtadze, Vice-Ministre de l'environnement (Géorgie) (**membre sortant**);
- M<sup>me</sup> Narin Panariti, Directrice de la Division de la politique, de l'intégration et de la législation au Ministère de l'environnement (Albanie);
- M. Robert Thaler, chef de la Division des transports, de la mobilité, des établissements humains et du bruit au Ministère fédéral de l'agriculture, de la foresterie, de l'environnement et de l'eau (Autriche)



**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**  
**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ**  
Bureau régional pour l'Europe

*Écrire en caractères d'imprimerie SVP*

**Bulletin d'inscription**

Date: 10 et 11 avril 2006

**Titre de la réunion:**

Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (quatrième session)

**Délégation/Participant de (pays ou organisation):**

**Participant:**

M.   
M<sup>me</sup>   
M<sup>lle</sup>

Nom:

Prénom:

**Catégorie:**

**Chef de la délégation**   
**Membre de la délégation**   
**Observateur (pays)**

Êtes-vous en poste à Genève en qualité de  
représentant d'une mission permanente?  
OUI  NON   
(biffer ce qui ne convient pas)

**Observateur (organisation)**   
**ONG (accréd. ECOSOC)**   
**Autre (préciser ci-dessous)**   
.....

**Participation:**

du: 10 avril 2006

au: 11 avril 2006

Dans quelle langue souhaitez-vous recevoir la documentation: Anglais  Français  Autre: \_\_\_\_\_

Fonction officielle (dans votre pays):

N° du passeport ou de la carte d'identité:

Valable jusqu'au:

N° de téléphone officiel:

N° de télécopie:

Adresse électronique:

Adresse officielle permanente:

Adresse à Genève:

À retourner à Manuela Gallitto, Accidents Transport and Health, Organisation mondiale de la santé, Centre européen pour l'environnement et la santé, Rome, 00187 Rome, tél. + 39 06 4877538, télécopie + 39 06 4877599, courrier électronique: [mga@ecr.euro.who.int](mailto:mga@ecr.euro.who.int) au plus tard le 28 février 2006.

**A l'établissement de  
la plaquette d'identité**

**Signature du participant**

Photographie du  
participant si le bulletin  
est envoyé avant la date  
de la réunion

Veuillez écrire votre  
nom en caractères  
d'imprimerie au dos de  
la photographie

**Réservé aux services  
de sécurité**

**N° de la carte**

**Initiales du responsable**